

10.12.2008 – 16:00 Uhr

economiesuisse - Mesures prévues pour renforcer l'attrait fiscal suisse / Réaction d'economiesuisse à l'annonce de la réforme de l'imposition des entreprises

Zürich (ots) -

economiesuisse se félicite de l'orientation des premières mesures présentées aujourd'hui par le Conseil fédéral en vue de renforcer l'attrait international de la place économique. Au-delà des allègements fiscaux destinés aux familles avec enfants, il est important d'examiner en permanence les conditions-cadre offertes aux entreprises en vue de les améliorer et de supprimer les entraves fiscales. La Suisse doit rester en phase avec l'évolution internationale si elle souhaite renforcer sa position dans la concurrence internationale et garantir la croissance et la prospérité.

Le Conseil fédéral prévoit en priorité de supprimer les droits de timbre d'émission et les obstacles fiscaux en matière de financement des groupes. economiesuisse juge positive l'adaptation des statuts fiscaux cantonaux. A cet égard, elle part du principe que l'on appliquera le taux d'imposition le plus bas une fois l'égalité de traitement fiscal instaurée pour les bénéfices réalisés en Suisse et à l'étranger. Avant de pouvoir donner un avis définitif sur ce projet, la Fédération attendra que les différentes mesures aient été formulées de façon plus concrète. economiesuisse est convaincue que l'orientation des mesures présentées aujourd'hui renforcera la compétitivité de même que l'attrait de la place économique suisse. En ce qui concerne l'impôt sur les bénéfices, la nécessité d'agir reste entière. A moyen terme, la Suisse ne peut échapper à la tendance internationale d'une réduction des taux d'imposition.

Contact:

Christoph Schaltegger
Téléphone : 044 421 35 09
christoph.schaltegger@economiesuisse.ch

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100002808/100574954> abgerufen werden.